

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion

Le mercredi 5 octobre 2011

Salle L'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P^{re} Luce Samoisette, la P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^{re} Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
M ^{me} Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
M ^{me} Julie Chouinard	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M ^{me} Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P ^{re} Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P ^{re} Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P ^r Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
P ^r Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
P ^r Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P ^r André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P ^{re} Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P ^{re} Luce Samoisette	Rectrice
P ^r Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P ^r Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Le P^r Sébastien Lebel-Grenier, doyen de la Faculté de droit arrive au cours des échanges relatifs au point 7.1 de l'ordre du jour (CU-2011-10-05-05) et la P^{re} Nathalie Vézina de la Faculté de droit arrive au cours des échanges relatifs au point 13.2 de l'ordre du jour (CU-2011-10-05-09).

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P ^{re} Lyne Bouchard	Vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information

P ^r Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
M. Guillaume Poirier	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'administration
M ^{me} Valérie Rioux	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines

Le P^r Jacques Beauvais quitte après le point 7.1 de l'ordre du jour (CU-2011-10-05-05).

CU-2011-10-05-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir déplacé le point 7.1 *Entente pour la reconnaissance des certificats d'éthique des projets de recherche à risque minimal – approbation – confidentialité* après le point 4 *Communication de la rectrice*.

CU-2011-10-05-02

Adoption des procès-verbaux des réunions du 8 juin et du 23 juin 2011

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent les procès-verbaux des réunions du 8 juin et du 23 juin 2011, tels qu'ils ont été transmis aux membres.

CU-2011-10-05-03

Affaires découlant des procès-verbaux des réunions du 8 juin et du 23 juin 2011

Résolution CU-2011-06-08-06 – La vice-rectrice aux études informe les membres que le projet de programme de doctorat en recherche en intervention en psychologie de la Faculté des lettres et sciences humaines a été transmis à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Résolution CU-2011-06-08-07 – La vice-rectrice aux études informe les membres qu'elle a procédé aux vérifications demandées par le conseil dans le cadre de la création du microprogramme de 2^e cycle en gestion des risques financiers et du diplôme de 2^e cycle en finance de marché et gestion des risques de la Faculté d'administration. Ainsi, lorsque l'étudiante ou l'étudiant ne terminera pas son baccalauréat, il n'y aura pas d'émission de diplôme ni d'attestation de 2^e cycle. Par ailleurs, il sera possible de reconnaître les activités pédagogiques de ces deux programmes dans un baccalauréat, dans le respect des règlements de l'Université.

Résolution CU-2011-06-08-08 – Tel qu'annoncé lors de la dernière réunion du conseil universitaire, la vice-rectrice aux études informe les membres qu'un projet bonifié du programme de maîtrise en sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé a été transmis à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Résolution CU-2011-06-08-11 – La vice-rectrice aux études informe les membres que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé le financement relativement à la création du programme de doctorat en psychoéducation de la Faculté d'éducation, et confirme que les activités du programme ont démarré au trimestre d'automne 2011.

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2011-10-05-04

Communication de la rectrice

La vice-rectrice aux études fait état des données préliminaires des inscriptions au trimestre d'automne 2011 pour les trois cycles d'études rendues publiques par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour l'ensemble des universités québécoises et, plus particulièrement pour l'Université de Sherbrooke.

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2011-10-05-05

Entente pour la reconnaissance des certificats d'éthique des projets de recherche à risque minimal – approbation – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'*Entente pour la reconnaissance des certificats d'éthique des projets de recherche à risque minimal*;
- autorise le vice-recteur à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente, telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise le vice-recteur à la recherche à approuver, avant la signature de l'entente, toute modification mineure à cette entente qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision jusqu'à l'annonce officielle de l'entrée en vigueur de ladite entente;

étant entendu que le conseil universitaire adoptera en temps opportun tout document découlant de ladite entente, incluant les modifications à apporter à la *Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Politique 2500-028).

CONSEIL DES ÉTUDES

Créations de programmes

CU-2011-10-05-06

Microprogramme de 3^e cycle en activités de recherche en psychologie – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 3^e cycle en activités de recherche en psychologie de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2011.

Créations de programmes et fermetures de programmes

CU-2011-10-05-07

Certificat en biologie – certificat en chimie – certificat en mathématiques – certificat en physique – création de programmes – approbation

Mineure en biologie – mineure en chimie – mineure en mathématiques – mineure en physique – fermeture de programmes – approbation

Une vérification est demandée relativement à la possibilité de reconnaître les programmes de mineure dans le cadre de certains baccalauréats offerts par la Faculté des lettres et sciences humaines.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du certificat en biologie, du certificat en chimie, du certificat en mathématiques et du certificat en physique de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'hiver 2012;
- approuve la fermeture de la mineure en biologie, de la mineure en chimie, de la mineure en mathématiques et de la mineure en physique de la Faculté des sciences à compter du trimestre d'hiver 2012.

VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2011-10-05-08

Universitat internacional de Catalunya (Espagne) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature – avenant – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Universitat internacional de Catalunya (Espagne) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît à l'annexe 1, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- ratifie la signature de l'avenant d'entente par le directeur du Groupe de recherche en éducation et développement professionnel Aimé Caekelbergh (GREDPAC) de l'Universitat Internacional de Catalunya (Espagne) et de l'Institut de recherche sur les pratiques éducatives (IRPÉ) de l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation), tel qu'il apparaît à l'annexe 2.

CU-2011-10-05-09

Université d'Angers (France) – Université du Québec à Montréal – CSSS Champlain - Charles-Le Moyne – convention de partenariat – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la convention de partenariat entre l'Université d'Angers (France), l'Université du Québec à Montréal, le CSSS Champlain - Charles-Le Moyne et l'Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé);
- autorise la rectrice ou le vice-recteur à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention, telle qu'elle apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou le vice-recteur à la recherche à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de la convention, toute modification mineure au texte de la convention, qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2011-10-05-10

Université Catholique de l'Ouest d'Angers (France) – entente doctorat Sherange – ratification

Le conseil universitaire ajoute la disposition suivante à la recommandation : « autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente doctorat Sherange, des ajouts ou des modifications à cette entente qui n'auraient pas d'incidence financière significative ».

Faisant suite à la décision du comité de direction de l'Université prise en vertu de l'article 34.10 des Statuts de l'Université lui permettant d'adopter, en cas d'urgence, toute mesure provisoire nécessaire au bon fonctionnement de l'Université dans les matières relevant du conseil universitaire, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- ratifie la décision du comité de direction de l'Université relative à l'entente doctorat Sherange entre l'Université Catholique de l'Ouest d'Angers (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente doctorat Sherange, des ajouts ou des modifications à cette entente qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

(Document en annexe)

CU-2011-10-05-11

Université de Rennes 1 (France) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de Rennes 1 (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-10-05-12

Université Catholique de l'Ouest (France) – accord de coopération scientifique et technologique – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université Catholique de l'Ouest (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-10-05-13

Université François-Rabelais de Tours (France) – accord-cadre de coopération – renouvellement – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord-cadre de coopération entre l'Université François-Rabelais de Tours (France) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord-cadre, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord-cadre, qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord-cadre, des ajouts ou des modifications à cet accord, qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

CU-2011-10-05-14

Universidad Autónoma de Nuevo León (UANL) (Mexique) – accord de coopération scientifique et technologique et annexe 1 – prolongation – ratification

Faisant suite à la décision du comité de direction de l'Université prise en vertu de l'article 34.10 des Statuts de l'Université lui permettant d'adopter, en cas d'urgence, toute mesure provisoire nécessaire au bon fonctionnement de l'Université dans les matières relevant du conseil universitaire, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- ratifie la décision du comité de direction de l'Université relative à la prolongation de l'accord de coopération scientifique et technologique et de l'annexe 1 entre de l'Universidad Autónoma de Nuevo León (Mexique) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du document de prolongation, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat au développement durable et aux relations gouvernementales

CU-2011-10-05-15

Ville de Victoriaville – protocole-cadre de partenariat

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales informe les membres du conseil universitaire de la signature d'un protocole-cadre de partenariat visant à formaliser la collaboration entre la Ville de Victoriaville et l'Université de Sherbrooke (document en annexe).

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2011-10-05-16

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2011-2012, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 16 novembre 2011, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

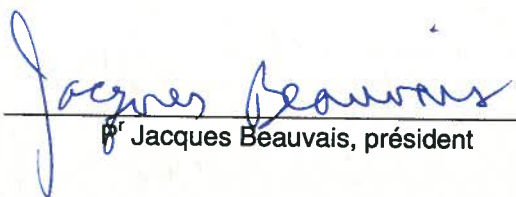
CLÔTURE DE LA RÉUNION

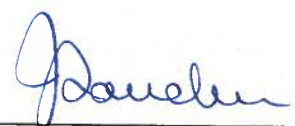
CU-2011-10-05-17

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 14 décembre 2011.


P^r Jacques Beauvais, président


P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire